

M. Downey: En effet, le pot-de-vin. Le ministre a pensé qu'il pouvait faire adopter ce bill avant qu'on le voie, mais les lettres nous indiquent tout autre chose. Je ne me souviens pas avoir reçu plus d'une lettre où l'on me demandait d'appuyer ce programme de stabilisation. Il y a des tas de lettres qui réclament le contraire. Dans un temps record, les cultivateurs ont su évaluer ce programme du ministre. Ils savent ce que signifie pour eux un revenu stabilisé fondé sur les frais d'aujourd'hui. Ce serait un désastre. Ils se rendent compte aussi que peu importe que le programme de stabilisation soit adopté le 1^{er} juillet, un paiement d'environ 60 millions de dollars sera versé à la trésorerie fédérale en vertu de la loi sur les réserves provisoires de blé. Si la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies n'est pas abrogée, les paiements seront de 6 à 8 millions de dollars. Le gouvernement sait que, cette année, ils ne perdront pas grand-chose.

En ce qui a trait à l'allocation prévue au programme pour compenser l'augmentation des frais, je voudrais lire un extrait d'une publication américaine, la *Kiplinger Washington Letter*, conseil commercial. Voici ce qu'on y lit à propos de l'évolution des prix au cours de l'an prochain:

Un coup d'oeil rapide sur les prix des produits quotidiens de première nécessité: les aliments seront plus chers... peut-être 5 p. 100 de plus que l'an dernier, et bien au-dessus de ce que le gouvernement escomptait plus tôt. La main-d'œuvre, les transports, l'emballage en sont les principales causes... Tous ces éléments ont augmenté de prix et ils représentent 60 p. 100 du prix des produits alimentaires...

Les nouvelles voitures se vendront plus cher l'automne prochain... de \$150 à \$200 de plus... en grande partie pour couvrir les frais supplémentaires de main-d'œuvre, d'achat de matières premières et d'installation de dispositifs de sécurité...

Les pneus renchéiront le mois prochain d'environ 3 p. 100 à partir du 1^{er} juillet. Peut-être d'un autre 3 p. 100 à l'automne. Achetez-en aujourd'hui si vous le pouvez.

Ce sont tous là des indices de ce que seront les prix au cours des prochains mois.

Rappel au sujet du crédit, des emprunts: Empruntez MAIN-TENANT si vous croyez avoir plus tard besoin d'argent. Ce n'est pas l'argent qui manque. Les taux d'intérêt sont plus bas qu'ils ne le seront si vous attendez encore... ils sont sur le point de monter. Les prêteurs sont impatients de les relever. Pourquoi ne pas les battre à leur propre jeu?

• (9.50 p.m.)

C'est ce que les conseillers de Washington disent à leurs clients de faire. Vu notre expérience en agriculture ces dernières années, qui nous a appris qu'un tracteur doté d'une charrue à trois socles, qui se vendait \$1,200 en 1940, peut facilement coûter aujourd'hui \$4,000, c'est courir au suicide que de parler d'un régime visant à stabiliser l'agriculture dans les conditions actuelles, sans se référer à l'esprit de l'amendement, autrement dit sans tenir compte de l'accroissement des frais de production.

J'ai peine à comprendre qu'un ministre venant de l'Ouest, qui se dit au courant des problèmes de l'agriculture, répugne à reconnaître ces faits. Je ne sais si l'expression «répugne» est la bonne. Subit-il l'influence de ses collègues du cabinet? Je ne puis comprendre pourquoi, méprisant les leçons du passé, il ose dire qu'en ajoutant cette clause d'indexation on paralyserait le régime. Quelle triste situation que de découvrir que des représentants de l'Ouest à la Chambre des communes pensent ainsi.

La position de nombreux organismes agricoles a été exposée. J'ai eu l'occasion de trouver un numéro de l'*Union Farmer*. Voici ce qu'il dit:

Le Syndicat national des cultivateurs a réclamé aujourd'hui des modifications à la loi de stabilisation concernant le grain des Prairies, afin d'y insérer des dispositions protégeant les cultivateurs contre les coûts croissants et les revenus en baisse.

C'est exactement ce que recherche l'amendement. Je lui signale qu'il ne s'agit pas d'une politique formulée par les hommes politiques seulement, mais aussi par les représentants des cultivateurs qui connaissent beaucoup mieux la situation agricole. Je n'ai pas l'intention d'en dire davantage aujourd'hui. La question a fort bien été exposée et je sais que d'autres députés ont l'intention de faire connaître leur opinion. Si le ministre n'est pas sourd, il pourra saisir le message clair et vigoureux de ceux qui représentent des circonscriptions agricoles à la Chambre ou directement des organismes agricoles. Je suis certain qu'on lui a écrit comme à nous-mêmes à ce sujet.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, en parlant de notre projet d'amendement au présent bill, je ne puis m'empêcher de regarder en face et de voir les deux jumeaux des Prairies qui sont censés défendre les intérêts des cultivateurs, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Ce dernier a annoncé la semaine dernière un versement qui équivalait à environ 7 cents et le jour suivant les chèques étaient déjà à la poste. C'est le service le plus efficace dont aient jamais bénéficié les cultivateurs.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Lang: C'était le même jour.

M. Skoberg: Je vous ferais remarquer également que le ministre de l'Agriculture n'a rien fait depuis deux ans pour réduire le coût de l'outillage agricole même si M. Barber a recommandé la tenue d'une enquête aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions...

L'hon. M. Olson: Respectez la vérité. C'est faux.

M. Skoberg: Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) est présent à la Chambre et il semble bien que ni lui ni le ministre de l'Agriculture ne soient le moins intéressés à freiner l'augmentation des frais d'exploitation causée par la montée vertigineuse des prix de l'outillage de ferme.

Une voix: Absurdité.

M. Skoberg: J'entends les gens les plus bruyants d'en face dire: «Absurdité». M. Barber ne disait pas des absurdités lorsqu'il a proposé qu'une enquête soit instituée en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Mais le gouvernement libéral et le ministre compétent n'ont manifesté aucune intention d'instituer une enquête de ce genre.

Il semble étrange que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, qui semble si pressé de faire adopter cette mesure législative, nous dise que des enquêtes sont toujours en cours sur les frais de transport,